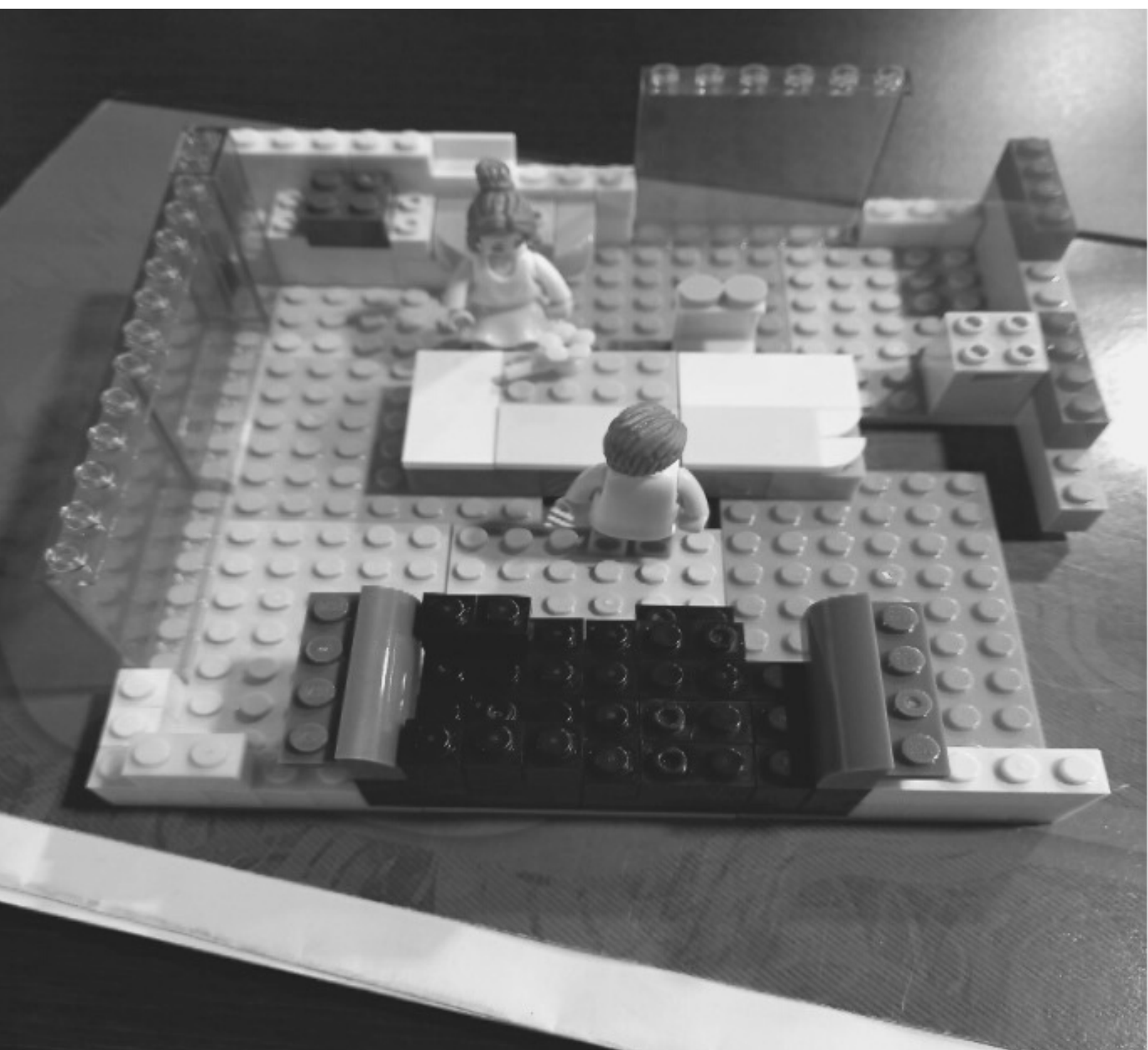


2022

# LE VISAGE DE LA QVCT CHEZ

DEUX EHPAD DU CHU



# QU'EST-CE QUE LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT) SELON LE CHU?

La QVCT au sein de nos structures se définissent comme étant une conciliation entre la prise en soins de nos aînés et l'amélioration des conditions de travail des agents, tout en permettant à ce que chacun puisse s'exprimer et être dans une démarche de co-construction. La QVCT est donc une perception personnelle d'un ensemble.

## COMMENT LA QVCT S'EST MISE EN PLACE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE ?

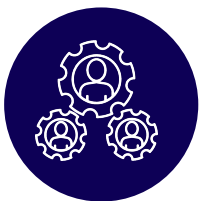
Il y a tout d'abord eu une démarche QVCT CHU, avec la mise en place d'un COPIL CHU, cette démarche englobe tous les services de l'hôpital. Puis il y a eu un appel à projet pour les acteurs de soins du médico-social par l'ARACT Réunion qui s'intitule : projet ACIA. Dans un premier temps, les porteurs du projet ont postulé, ce qui a permis aux deux EHPAD du CHU de participer à une démarche innovante et apprenante, guidée par le chargé de mission.

## QUELS SONT LES APPORTS DE LA QVCT ?



### Liés au marché

Favoriser l'attractivité des structures.



### Liés à la société

Accompagner le changement ; capacité d'agir ; innovation ; travail bien fait ; transformation des organisations...  
Reconnaître et renforcer la cohésion, le bien-être des équipes au sein des structures.

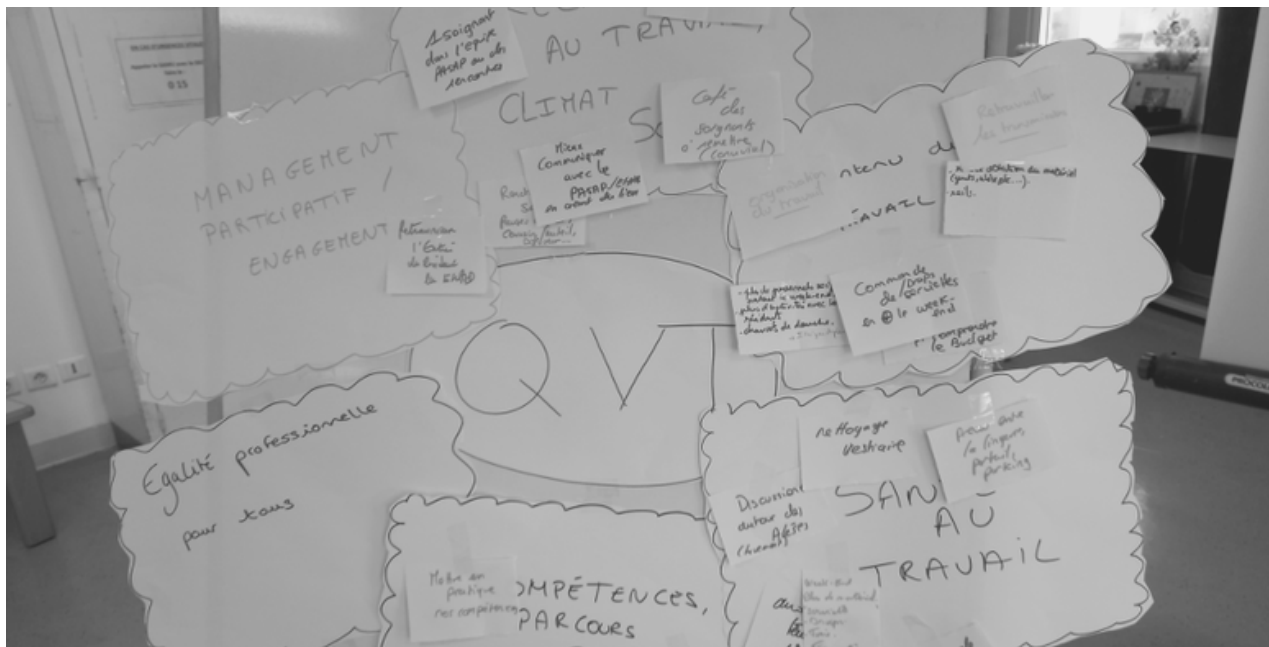


### Liés au travail

Amélioration de la qualité des soins ; générer une meilleure organisation du travail (autonomie, responsabilisation, engagement, dialogue professionnel...).

*L'établissement est sensible aux enjeux de qualité de service, conditions de travail et spécificités des situations des salariés. Le dialogue social est possible au sein des établissements, ce qui pourra favoriser les discussions. La démarche associe les représentants de toutes les catégories de personnels.*

# UN EXEMPLE D'ACTION MENÉE DANS LE CADRE DE VOTRE DÉMARCHE QVCT ET SES CONSÉQUENCES?



On a mis en place un **COPIL** pour essayer de mener à bien la démarche et ainsi de piloter la démarche. Puis il y eu la création d'un petit journal en interne pour communiquer au mieux avec l'ensemble du personnel, avec la proposition de « groupe de travail » dans chaque EHPAD.

On a donc pu faire un état des lieux et donner la parole au personnel soignant et non-soignant. Une fois cet état des lieux réalisé, nous avons pu mettre en place des expérimentations.

Sur un de nos EHPAD, la demande concernait la **RELATION AU TRAVAIL** :

Proposition d'un « **ESPACE DE DISCUSSION** » régulier : Espaces collectifs qui permettent une discussion centrée sur l'expérience de travail et ses enjeux, les règles de métier, le sens de l'activité, les ressources, les contraintes...Le vecteur principal est la parole.

Cette proposition permettra de restaurer le dialogue, de créer des liens entre les agents dans un objectif commun de travail.

**Tout d'abord on s'est inspiré d'une citation :**  
**« Pour commencer, nous allons faire les petites choses faciles. Petit à petit, nous nous attaquerons aux grandes. Et, quand les grandes choses seront faites, nous entreprendrons les choses impossibles. »**  
**Saint François D'Assise**



Sur l'autre structure, la demande concernait également le **CONTENU DU TRAVAIL**, axé sur un élément pratique « la salle de pause ». L'ensemble des agents souhaitaient avoir une salle de pause, pour réellement faire une coupure.

Investir une salle inutilisée et trop petite pour accueillir les résidents pour la pratique du culte religieux. Aménager la salle, la repeindre, y installer un réfrigérateur, un micro-onde, une table...

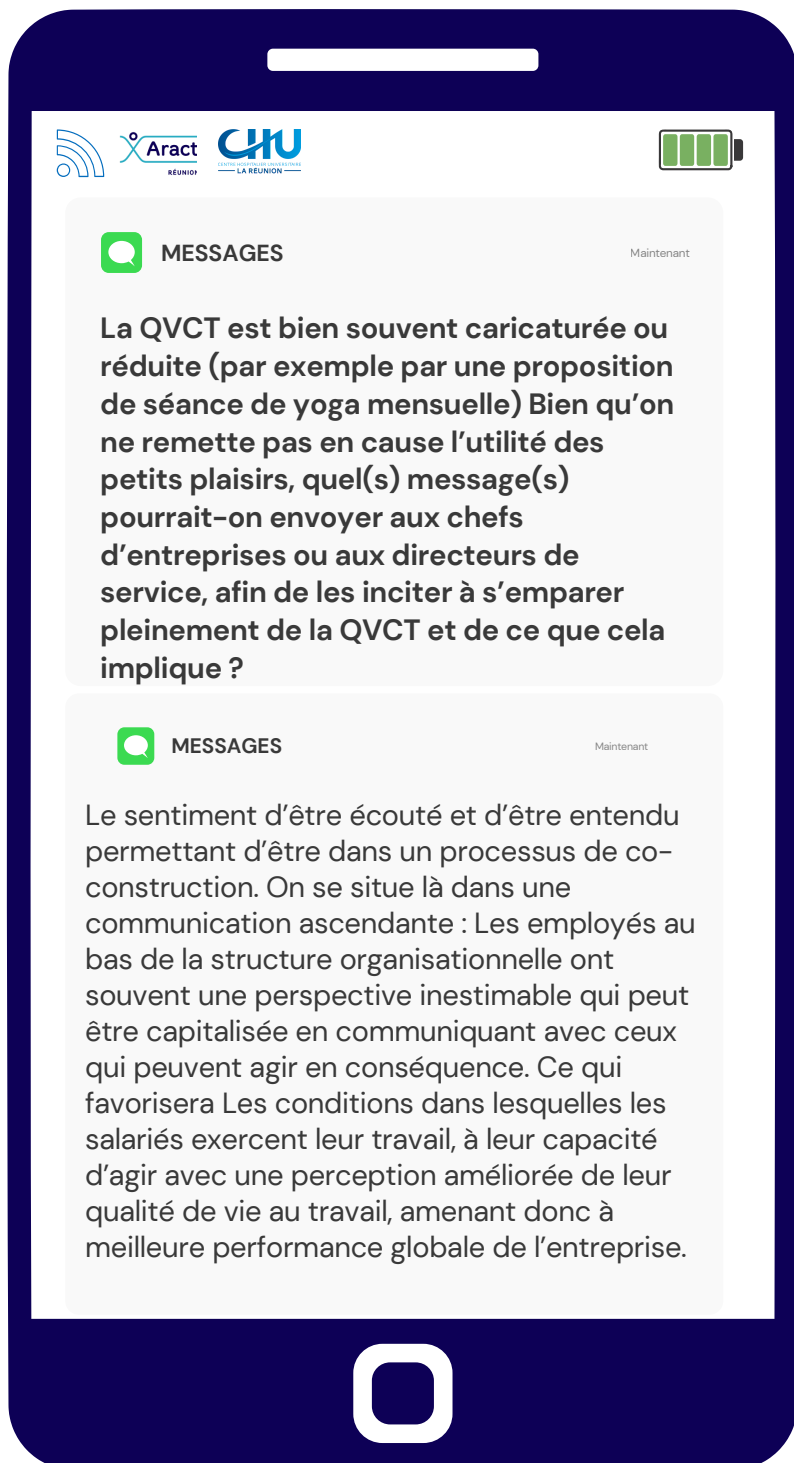
Cette proposition permettra d'avoir un espace autre que la salle du réfectoire des résidents, d'avoir une vraie coupure, de se centrer sur soi et non sur la surveillance durant la pause des résidents.

## AVEZ-VOUS DÉFINI DES INDICATEURS DE SANTÉ AU TRAVAIL ?

L'ambiance au travail

La perception d'une libre circulation et de la prise en compte de la parole.

L'absentéisme



## CONTACTEZ-NOUS

### Reminder

En cas de besoin, contactez  
Thomas Jacquot  
Chargé de mission et  
psychologue du travail  
Aract Réunion  
t.jacquot@anact.fr  
07 81 422 673

OK